



ANTI-ARAIGNÉES ET CHEMILLES

AMM 2050040

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 21/11/05

Nr fiche : 544

Révisée le : 21/11/05

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Fournisseur :

COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.

Viladomat, 321, 5^o - 08029 BARCELONA

Tel. 93 495 25 00 – Fax 93 495 25 02

N^o APPEL D'URGENCE : 00 34 495 25 00

E-mail : masso@cqm.es

Apdo. Correos 35217 - 08080 BARCELONA

Nom du produit : **ANTI-ARAIGNÉES ET CHEMILLES**

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

1. Bifenthrine	<1% (2 g/l)	Nr.CAS : 82657-04-3	T, N - R 25, 50/53
2. Acetophenone	1 - 5%	Nr.CAS : 98-86-2	Xi, Xn - R36, R22
3. Polyarylphenol ethoxyle	1 – 5%	Nr.CAS : 99734-09-5	R52/53
4. Basic blue 26	< 1%	Nr.CAS : -	N, Xn - R50/53, R22, R26
5. Alkyl sulfosuccinate de sodium	<1%	Nr.CAS : -	Xi - R38, R41

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau, enlever les vêtements souillés et laver avec soin les zones touchées à l'eau.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser poudre sèche, CO₂, eau pulvérisée, mousse.

N'a pas de point d'éclair. Pris dans un incendie risque de gaz toxique dans les fumées, oxyde de carbone et d'azote.

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.

SUCCURSALE FRANCE

14, rue Gorge de Loup 69009 LYON

Tél. : 04 78 64 04 72 – Fax : 04 78 83 07 29

E-mail : info@massogarden.com

http:// www.massogarden.com

Page 1 sur 5



ANTI-ARAIGNÉES ET CHEMILLES

AMM 2050040

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e. sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Produit pouvant être conditionné dans les emballages commerciaux courants.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Matériau d'emballage préconisé : polyéthylène fluoré.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Capter les vapeurs à leur point d'émission.
Respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire: masque avec cartouche.
Protection des mains: gants.
Protection des yeux: lunettes de sécurité.

Valeurs limites d'exposition

Acetophenone : 10 ppm VLE ; 50 mg/m³
Bifenthrin : 600 mg/m³ (100 ppm) sur 8 heures.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: Bleu, limpide
Odeur	: Aucune odeur détectable
Intervalle de Ph	: 7.7
Densité relative	: 1.004
Point d'éclair	: > 100 °C
Viscosité	: 7.1 mPa.s
Dangers d'explosion	: Ne presente pas de danger d'explosion.



ANTI-ARAIGNÉES ET CHEMILLES

AMM 2050040

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50 voie orale (Biphentrine)	: 53 mg/Kg
DL50 voie cutanée (lapin)	: > 2000 mg/kg
Application oculaire	: non irritant (lapin)
Application dermale	: non irritant (lapin)
Antidote connu	: pas d'antidote spécifique connu, traitement symptomatique.

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Bifenthrin

CL50/48h/daphnie : 0.0016 mg/l
CE50/96h/truite arc-en-ciel : 0.00015 mg/l

Ne pas traiter à proximité d'un point d'eau.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Récipients à rincer 3 fois. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination.
Rapporter les produits non utilisés à la déchetterie.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR

No ONU : 3082

Groupe d'emballage : III

Désignation officielle : Produit dangereux pour l'environnement, liquide N.O.S.

Classe de danger : 9

Énumération : M6

IMO / IMDG

No ONU : 3082

Groupe d'emballage : III

Désignation officielle : Produit dangereux pour l'environnement, liquide N.O.S.

Classe de danger : 9



ANTI-ARAIGNÉES ET CHEMILLES

AMM 2050040

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

IATA – DGR

No ONU : 3082

Groupe d'emballage : III

Désignation officielle : Produit dangereux pour l'environnement, liquide N.O.S.

Classe de danger : 9

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



N

N : Dangereux pour l'environnement.

Phrases de risque :

- **R50/53** : Très toxiques pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

- **S 2** : Conserver hors de la portée des enfants.
- **S 13** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- **S20/21** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- **S49** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Installations classées : Rubrique 1172.

16. AUTRES INFORMATIONS

INSECTICIDE

Emploi autorisé dans les jardins.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R25 : Toxique en cas d'ingestion.

R36 : Irritant pour les yeux.

R38 : Irritant pour la peau.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.

SUCCURSALE FRANCE

14, rue Gorge de Loup 69009 LYON

Tél. : 04 78 64 04 72 – Fax : 04 78 83 07 29

E-mail : info@massogarden.com

[http:// www.massogarden.com](http://www.massogarden.com)



ANTI-ARAIGNÉES ET CHEMILLES

AMM 2050040

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Département Qualité
Signé: Rosana Marín

REVISÉE	MOTIF DE LA MODIFICATION ET DES SECTIONS AFFECTÉES	DATE